

Audet R. - Une écologie politique du discours de la transition

René Audet

Professeur, Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale

École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal

Les dernières années ont vu émerger un discours hétéroclite sur la transition. Parfois associé aux qualificatifs « écologique », « vert », « sobre en carbone » ou « soutenable », parfois identifié à des objets plus spécifiques comme les villes, l'énergie ou les transports, le terme de « transition » traduit depuis peu de nouvelles tendances du débat environnemental. C'est pourquoi il importe de faire une écologie politique de la transition et de son discours. Or, l'écologie politique ne se laisse pas facilement définir. Nous tenterons ici de distinguer deux grands projets de l'écologie politique telle qu'elle s'est développée en France. L'écologie politique des discours de la transition reposera donc sur les questions portées par ces deux grands projets : Comment organiser la société pour affronter la double crise du capital et de la biosphère ? Comment penser la subjectivité humaine et l'éthique dans cette société ? Le texte décrira deux discours de la transition – le discours technocentriste et managérial et le discours écocentriste et radical – avant d'envisager en conclusion comment les questions de l'écologie politique permettent d'en faire une critique.

1. Les deux projets de l'écologie politique

L'écologie politique naquit au moment où l'écologie « scientifique » énonçait dans une série d'ouvrages destinés au grand public l'idée des « limites » : capacités limitées des écosystèmes, finitude des ressources et, donc, limite de la croissance de la population et de la richesse – idée impliquant aussi l'interdépendance de tous les êtres au sein d'une biosphère au bord de la rupture d'équilibre⁵⁹⁴. Ainsi, les écologistes politiques n'hésitent-ils pas à revendiquer leur filiation à la discipline de l'écologie d'où ils puisent les thèmes de la finitude et de l'interdépendance⁵⁹⁵. Toutefois, au delà de cette filiation commune, ceux-ci se rangent généralement derrière deux projets distincts, ancré pour l'un dans une analyse plus matérialiste et pour l'autre dans une analyse plus idéaliste.

Les premiers écologistes politiques furent matérialistes. Leur analyse met en lumière les conséquences conjuguées de deux crises. D'abord, celle du capital qui, dans son cycle de renouvellement et à travers le développement de la technique, devient de plus en plus destructeur du travail, du corps, de la nature et de la société. L'écologie politique s'inspire ici des thèses d'Habermas selon lesquelles le développement des forces productives engendre une forme de légitimation fondée sur la science et la technologie, et dont le principe ultime est l'intégration de l'être humain dans le système technique⁵⁹⁶. La production de masse, la société de consommation seraient des manifestations de ce

processus de laminage des individualités et de la diversité sociale. D'autre part, la crise écologique apparaît quand le capital intervient massivement dans les flux matériels réglant la stabilité des écosystèmes au point de les compromettre. Gorz explique que l'angle d'analyse de l'écologie politique se situe à la jonction de ces crises : elle met en lumière la dynamique des contractions des logiques capitaliste et écosystémique d'une part, et elle recherche les structures sociales qui libéreront potentiellement l'individu et la communauté des choix imposés par le capital et la technique⁵⁹⁷. Proche, à cet égard, de l'écologie sociale et du municipalisme libertaire de Murray Bookchin⁵⁹⁸, l'écologie politique veut contrer cette dérive par une « autorégulation décentralisée » compatible avec le socialisme libertaire et l'autogestion. En outre, il s'agirait d'inverser l'ordre technologique, c'est-à-dire de promouvoir des technologies utilisables et contrôlables au niveau local, génératrices d'autonomie pour les communautés, non destructrices et compatibles avec le contrôle de la production par les producteurs et les consommateurs.

En somme, l'écologie politique procède d'une critique matérialiste au sens où elle porte sur les déterminants structurels des crises écologiques et sociales. Sa question centrale est la suivante : quelles structures sociales, économiques et politiques faut-il mettre en place pour s'émanciper du règne de la technique et retrouver une place pour l'être humain dans les écosystèmes. Or, cette préoccupation pour les règles du vivre ensemble ne va pas sans questionnement sur la nature du sujet et de l'éthique. C'est le projet plus idéaliste de l'écologie politique qui commence ici.

Les premiers écologistes politiques abordaient déjà la dimension symbolique – bien que d'une manière qui demeurerait largement marxiste – de la double crise du capital et de la biosphère lorsqu'ils associaient la « fiction de la consommation » au « fondement culturel du capitalisme »⁵⁹⁹ : y échapper nécessite de s'émanciper de la logique du capital et de sa superstructure idéologique. Le deuxième mouvement de l'écologie politique prolongera cette réflexion par la philosophie et en s'inspirant de l'éthique environnementale américaine. Figure de proue de ce deuxième mouvement, Félix Guattari explique qu'avec la crise écologique, « c'est le rapport de la subjectivité avec son extériorité – qu'elle soit sociale, animale, végétale ou cosmique – qui se trouve ainsi compromis dans une sorte de mouvement général d'implosion et d'infantilisation régressive »⁶⁰⁰. Repenser les liens sociaux, le rapport au corps et à l'environnement implique de travailler sur l'essence de la subjectivité à travers l'expérimentation, la prospective, voire l'esthétisme, et ce dans un contexte où « moins que jamais la nature ne peut être séparée de la culture et il nous faut apprendre à penser 'transversalement' les interactions entre écosystème, mécanosphère et univers de référence sociaux et individuels »⁶⁰¹. Cette réflexion s'inscrit donc aussi dans la déconstruction de la dualité nature-culture telle que l'a amorcée Michel Serre,

⁵⁹⁴La référence la plus connue étant D. Meadows et al., 1972. *The Limits to Growth. A Report for the Club of Rome's Project on the Predicament of Mankind*, NY, New American Library.

⁵⁹⁵Voir A. Lipietz, 2003. *Qu'est-ce que l'écologie politique? La grande transformation du XXIe siècle*, Paris, La découverte.

⁵⁹⁶J. Habermas, 1973. *La technique et la science comme « idéologie »*, Paris, Gallimard.

⁵⁹⁷M. Bosquet (A. Gorz), 1977. *Écologie et Liberté*, Paris, Éditions Galilée, p. 20-30.

⁵⁹⁸M. Bookchin, 1980. *Toward an Ecological Society*, Montréal, Black Rose Books.

⁵⁹⁹Bosquet, *Op. cit.*, p. 69.

⁶⁰⁰F. Guattari, 1989. *Les trois écologies*, Paris, Galilée, p. 12.

⁶⁰¹*Ibid.*, p. 3.

notamment⁶⁰². Ces travaux révèlent en outre que la distinction entre nature et culture est artificielle et aussi trompeuse pour l'analyse que nuisible pour l'élaboration des règles du vivre ensemble en raison de l'anthropocentrisme qu'elle véhicule, alors qu'il faudrait, selon les auteurs de ce deuxième mouvement, chercher à développer une éthique biocentriste qui donnerait des droits aux « êtres de nature »⁶⁰³, sinon une éthique écocentriste qui définirait mieux les responsabilités liées « aux dimensions morales de nos interdépendances »⁶⁰⁴ avec la nature.

De ces réflexions découlent une série de considérations faisant la promotion de la « singularisation », de la créativité, de la diversité, mais également de la solidarité, de la participation à un processus délibératif visant la refondation de la démocratie et du contrat social. Ainsi, dans ce deuxième mouvement plus idéaliste se profile une réflexion cernée d'une part par l'enjeu de la subjectivité en temps de crise écologique et, d'autre part, par l'éthique partagée qui pourrait encadrer le vivre ensemble.

Cette courte synthèse des deux mouvements de l'écologie politique (française) révèle les questionnements fondamentaux de cette « philosophie » : Comment organiser la société pour affronter la double crise du capital et de la biosphère ? Comment penser la subjectivité humaine et l'éthique écologique dans cette société ? Il ne s'agit pas ici de relater les réponses (nombreuses et étoffées) que reçoivent ces questions dans les ouvrages d'écologie politique, mais plutôt de les utiliser comme balises dans l'analyse critique du discours de la transition écologique en y cherchant des pistes de réponse. Au sens générique, une transition réfère au passage d'un état à un autre. Dans le discours, elle évoque le passage d'un ensemble de relations entre des systèmes sociaux, économiques ou techniques et écologiques vers un état futur plus soutenable. Une analyse du déploiement du discours de la transition dans la sphère internationale⁶⁰⁵ a démontré qu'il existe deux récits de ce passage : le discours technocentriste et managérial et le discours écocentriste et radical. On peut décrire ces discours en abordant trois éléments de leur structure : les motivations pour effectuer une transition, les moteurs

envisagés (c'est-à-dire les acteurs ou les institutions phares de la transition) et la manière d'engager la transition. Nous abordons ici ces trois éléments pour chacun des discours.

2. La transition technocentriste et managériale

Le discours technocentriste et managérial est promu par des organisations du système des Nations Unies, ou proches de celui-ci. Il porte avant tout sur les obstacles qui empêchent le décollage des technologies vertes et d'une transition vers une économie verte⁶⁰⁶ ou *sobre en carbone*. Il est managérial en ce sens qu'il propose qu'un tel virage puisse être géré et engendré par des politiques publiques.

Les motivations pour cette transition relèvent évidemment des objectifs internationaux de lutte contre le changement climatique et autres dommages environnementaux. Toutefois, le discours véhicule également la notion d'une transition comme opportunité économique : il s'agit de créer un nouveau marché exempt des *défauts* de l'économie dite *brune* et donc, comme le dit le PNUE, de créer de la richesse « tout en augmentant les stocks des ressources naturelles, en réduisant les risques environnementaux et en reconstruisant notre capacité à générer de la prospérité future »⁶⁰⁷. Ainsi, les bénéfices environnementaux et sociaux de la transition sont essentiellement considérés comme les fruits d'une transformation du marché. Ceci pose donc la question des acteurs qui devront être les moteurs de la transition et le discours technocentriste y répond d'une manière originale : puisque les entreprises et les investisseurs en sont incapables, à l'exception de quelques *leaders*, c'est l'État qui doit prendre les commandes pour leur montrer la voie.

Ainsi, à défaut de pouvoir miser sur l'entreprise, le moteur de la transition est l'État. Le problème du secteur privé relève, selon le discours, du fait que l'investissement vert est représenté comme un risque. Du point de vue de l'investisseur, toute innovation qui dévierait des règles du système impose un coût associé au *désavantage du précurseur* et exige donc un plus grand retour sur l'investissement que pour un investissement moins risqué. Voilà pourquoi l'intervention publique est nécessaire : « Pour la vaste majorité des firmes, passer à l'énergie renouvelable, réorganiser les opérations pour minimiser les émissions ou utiliser les intrants moins intensifs en carbone sont des étapes qui requièrent de plus forts signaux et incitatifs gouvernementaux »⁶⁰⁸. Le rôle de l'État sera d'amender les modèles macroéconomiques en introduisant de nouvelles variables, comme un prix du carbone, et de favoriser une meilleure prévisibilité – il imposera les *règles du jeu* et réinventera l'interventionnisme économique afin de corriger *les imperfections du marché* et les *incitatifs ayant des effets pervers* en les remplaçant par des incitatifs ayant des effets vertueux sur les plans sociaux et environnementaux.

La transition se fera donc de manière plus descendante et reposera sur des politiques visant à favoriser les secteurs verts et l'éco-innovation et à aider les entreprises à passer des énergies fossiles aux énergies renouvelables. En outre, le discours identifie quatre types de politique publique pour la transition. Premièrement, la réorientation des investissements et des dépenses publiques dans les secteurs verts pourrait initier une dynamique favorable

⁶⁰²Voir M. Serre, 1990. *Le contrat naturel*, Paris, Éditions François Bourin.

⁶⁰³H.-S. Afeissa, 2010. *La communauté des êtres de nature*, Paris, Éditions MF.

⁶⁰⁴R. Mathevet, 2012. *La solidarité écologique. Ce lien qui nous oblige*, Paris, Actes Sud.

⁶⁰⁵L'analyse du discours a été effectuée sur un corpus de 7 ouvrages ou rapports provenant d'organisations internationales, ou ayant fait l'objet d'une diffusion à l'international. La méthodologie d'analyse reposait sur la catégorisation thématique (et une analyse des cooccurrences de ces catégories) des documents suivants : Energy Cities, 2012. *30 Energy Cities' proposals for the energy transition of cities and towns*; Rob Hopkins, 2008. *The Transition Handbook: From Oil Dependency to Local Resilience*; International Energy Agency (IEA). 2010. *The economics of transition in the power sector*; International Trade Union Confederation (ITUC), 2008. *Trade unions and climate change. Equity, justice and solidarity in the fight against climate change*; New Economic Foundation (NEF), 2009. *The Great Transition*; Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD), 2010. *Transition to a Low-carbon Economy. Public Goals and Corporate Practices*; United Nations Environmental Programme (UNEP), 2011. *Towards a Green Economy. Pathways to Sustainable Development and Poverty Eradication. A Synthesis for Policy Makers*.

⁶⁰⁶Les termes en italiques sont tirés des textes analysés.

⁶⁰⁷UNEP, *Op. cit.*, p. 5.

⁶⁰⁸OECD, *Op. cit.*, p. 18

d'investissement privé en générant une plus grande confiance dans ces secteurs. Deuxièmement, l'instauration d'un prix sur le carbone contribuerait à internaliser les coûts écologiques des énergies fossiles dans les prix des biens et services, ce qui conférerait aux technologies sobres en carbone un avantage compétitif. Troisièmement, l'évaluation des politiques pour la transition afin d'harmoniser la cadre réglementaire procurerait « plus de prévisibilité, de transparence et de sécurité lors des décisions concernant l'allocation à long terme du capital, comme celles liées aux infrastructures »⁶⁰⁹. Quatrièmement, le développement de *mesures de sauvegarde* pour prévenir les conséquences sociales du remplacement de secteurs industriels *brun* aux secteurs *verts*.

3. La transition écocentriste et radicale

Porté par le mouvement des villes en transition, le réseau Energy Cities et la New Economic Foundation, ce discours envisage les transformations à venir sous l'angle de l'action locale territorialisée, de processus participatifs de prise de décision et d'un changement progressif des valeurs. Il est radical au sens où il porte sur une transformation sociale fondamentale qui affecterait *la manière de vivre nos vies*.

Le discours écocentriste dénonce la conjonction des crises économique, financière, climatique et énergétique affectant le monde contemporain. Suite à la crise financière de 2008, la New Economic Foundation affirmait que « l'arnaque du marché ne mène pas toujours au meilleur résultat pour la société »⁶¹⁰. Le modèle actuel de la mondialisation trouve aussi ses limites, selon ce discours, dans la crise énergétique à venir et dans *la fin de l'âge du pétrole à rabais*. Pour l'individu, la perspective de ces crises mènerait à une crise additionnelle, caractérisée par *un sens de la culpabilité et de l'horreur* qu'Hopkins appelle *le désordre post-pétrole*. Le discours réaffirme donc l'idée de finitude des ressources et des écosystèmes et propose des changements radicaux dans la manière d'utiliser les ressources et l'énergie. Ainsi, les *motivations* pour amorcer une transition – ou de multiples transitions à petite échelle – sont autant de réponses au chaos annoncé. Ce sont les capacités des individus à s'organiser au sein d'initiatives locales allant du quartier à la ville au *territoire*, qui pourront engendrer ces transitions. Les acteurs locaux seront donc les moteurs de ces transitions.

Dans ce discours, le statut d'*acteur local* englobe une grande variété de formes. Le discours utilise souvent la notion vague de *communauté* et il est implicite que celle-ci s'inscrit dans un territoire circonscrit par les limites du village, du quartier, de la ville ou de la région, et qui constitue le terreau de l'*innovation soutenable*. Ainsi, pour le réseau Energy Cities, « Plusieurs initiatives mises en place à la grandeurs des territoires sont souvent ignorés. Elles sont menées par des citoyens, des familles, des entrepreneurs et des administrations [...] Ces gens 'motivés' montrent néanmoins la voie vers un ville sobre en énergie et une grande qualité de vie pour tous »⁶¹¹. L'emphase portée sur les acteurs locaux en appelle clairement à une décentralisation politique et au principe de subsidiarité, mais l'État se voit néanmoins chargé de certaines missions pour coordonner la transition

écologique : mise en œuvre d'une comptabilité sociale et environnementale, réglementation sur l'internationalisation des externalités, taxation des *maux* environnementaux, etc. Il faut cependant, « déplacer le véritable pouvoir du centre vers des organes démocratiques décentralisées et rendre au peuple une véritable voix dans la manière dont le pouvoir est exercé »⁶¹². Dans ce contexte, les autorités municipales apparaissent comme de véritables *catalystes* ou *conducteurs* capables d'organiser les processus de transition tout en assurant aux innovateurs assez d'espace et de liberté – vertus essentielles pour faire advenir des transitions fondées sur des solutions et innovations diversifiées, adaptées à chaque contexte.

Ainsi, la manière d'engendrer des transitions consiste à travailler sur des processus ascendants – du local au national, puis au global – illustrés dans le discours par des métaphores naturalistes tirées de l'écologie industrielle ou de la théorie des systèmes complexes. Pour le réseau Energy Cities, il s'agit de gérer le *métabolisme* du territoire, soit « ce qui circule, est perdu, échangé ou transformé dans nos territoires »⁶¹³. Pour le *Guide de la transition*, une transition consiste à développer la *résilience* des communautés, c'est-à-dire leur « habileté à ne pas s'effondrer au premier signe de pénurie de pétrole ou d'aliments, et leur habileté à répondre aux dérangements en s'adaptant »⁶¹⁴. En outre, ces métaphores ont pour effet d'accentuer l'emphase mise sur l'origine nécessairement local et territoriale des transitions, et de renvoyer vers l'adoption de méthodes adaptées. Parmi celles-ci, le discours identifie les exercices collectifs de prospective, de création d'*images du futur* ou d'*histoires positives* qui « aideront à dépasser les antagonistes idéologiques et les intérêts divergents des joueurs locaux »⁶¹⁵. Ces images du futur sont aussi porteuses d'une diachronie paradoxale : elle font largement appel aux techniques (agaires, économiques, manufacturières, etc.) héritées du passé et à la réappropriation de savoirs ancestraux, par exemple avec l'idée de *re-qualification* (*reskilling*) suggérée par la New Economic Foundation. Enfin, ces méthodes engendreraient un processus vertueux de transformation faisant émerger une culture d'autonomie, d'innovation et de créativité. L'objectif ultime, comme le dit Hopkins, est une véritable *renaissance économique, culturelle et spirituelle*.

Conclusion

Comment les discours technocentristes et écocentristes sur la transition répondent-ils aux questions de l'écologie politique, soit : Comment organiser la société pour affronter la double crise du capital et de la biosphère? Comment penser la subjectivité humaine et l'éthique dans cette société?

À l'évidence, les deux discours abordent assez directement la première question. Le discours technocentriste le fait en réitérant les principes du développement technologique et du marché. En proposant pour l'État un rôle plus névralgique dans la transition écologique, il refuse d'admettre que l'économie de marché puisse être à la source des crises actuelles autrement qu'en vertu de « défauts » et « d'imperfections » présentés comme

⁶⁰⁹*Ibid*, p. 21.

⁶¹⁰NEF, *Op. cit.*, p. 9.

⁶¹¹EC, *Op. cit.*, p. 49.

⁶¹²NEF, *Op. cit.*, p. 12.

⁶¹³EC, *Op. cit.*, p. 22.

⁶¹⁴Hopkins, *Op. cit.*, p. 54.

⁶¹⁵EC, *Op. cit.*, p. 13.

corrigibles. Ainsi le discours technocentriste représente-t-il le modèle contre lequel l'écologie politique matérialiste se dressait dès la décennie 1970. À l'inverse, le discours écocentriste semble s'inspirer des formes d'autogestion proposée par l'écologie politique, même s'il les justifie davantage par des métaphores naturalistes que par une analyse politique. Cette posture lui est d'ailleurs souvent reprochée : la transition écocentriste ne lute pas contre l'ordre dominant et les initiatives qui s'en réclament collaborent volontiers avec les institutions participant aux crises contemporaines. Ainsi, des activistes anglais ont-il semoncé le mouvement de la transition en affirmant qu'il est « fondamental d'identifier et de nommer nos adversaires dans cette lutte pour une réelle transition »⁶¹⁶.

La deuxième question de l'écologie politique s'interroge sur la subjectivité, l'éthique et le sens donné à la nature. Le discours technocentriste n'y adresse pas de grandes considérations et ne discute jamais d'une vision du monde en particulier sinon pour réaffirmer les trois piliers du développement durable comme horizons moraux légitimes. Au contraire, il doit être compris comme une actualisation de la vision du monde dominante de la modernisation écologique en ce qu'il demeure entièrement technocentré. Le discours écocentriste va plus loin à cet égard et, sans vraiment détailler les valeurs à promouvoir dans la transition, il suggère que c'est par la pratique de la démocratie participative, dans le contact avec la terre et le travail manuel, dans l'imagination collective d'un avenir meilleur que la renaissance culturelle et spirituelle s'amorcera. Il offre en ce sens un terreau fertile pour l'éthique écocentriste et un développement de l'écologie politique.

⁶¹⁶P. Chatterton et A. Cutler, 2013. *Un écologisme apolitique? Débat autour de la transition*, Montréal, Éditions Écosociété.